

nexus

2/2025

Actualités de la CACEB

La CACEB publie
un rapport sur la durabilité

3

Entretien

Womanpower à la tête
de la Commission administrative

4

Gros plan

Comment la CACEB investit
dans l'immobilier à l'étranger

7

Adresses

Vos contacts
auprès de la CACEB

8

Sommaire

Actualités de la CACEB

Première publication
du rapport sur la durabilité 3

Entretien

Womanpower à la tête de
la Commission administrative 4

Gros plan

Portail des personnes assurées
« myCACEB » : s'enregistrer
maintenant 6

Comment la CACEB investit
dans l'immobilier à l'étranger 7

Les placements CACEB
profitent du marché des actions 7

Adresses

Vos contacts auprès de la CACEB 8

Mentions légales

Édition

Caisse d'assurance du corps
enseignant bernois (CACEB)

Rédaction/textes

textatelier.ch, Bienne

Mise en page / infographies

tasty graphics gmbh, Thoune

Impression

Ast & Fischer AG, Wabern

La CACEB préserve les ressources

Chères lectrices, chers lecteurs,



En août, plus de 1000 enseignantes et enseignants ont adhéré à la CACEB. Plutôt qu'un dossier d'admission volumineux au format papier, elles et ils ont reçu une lettre les invitant à s'enregistrer sur le portail de la CACEB. Les personnes assurées ont donc accès à tout moment à leurs documents de prévoyance. En évitant ainsi d'imprimer et d'envoyer des milliers de pages papier, la CACEB apporte, avec les personnes assurées, une contribution précieuse à la durabilité.

Durant le même mois, la Commission administrative de la CACEB (CA) nouvellement élue s'est mise au travail. Comme le veut le tournus, la représentation des employées et employés a pris la présidence. Pour la première fois, deux femmes sont à la tête de la CA : dans leur interview que vous pourrez lire à partir de la page 4, la nouvelle présidente Esther Peyer et la nouvelle vice-présidente Kerstin Windhövel nous donnent un aperçu de leur activité.

L'année boursière en cours est pleine de défis. Néanmoins, la CACEB a pu réaliser un rendement positif sur la fortune dont elle assure la gestion durant les trois premiers trimestres. La CACEB investit aussi dans l'immobilier à l'étranger. Le saviez-vous ? Découvrez comment dans le rapport de la page 7.

La transformation numérique bat son plein à la CACEB. À partir de 2026, nous mettrons uniquement à disposition le certificat de prévoyance au format électronique, pour toutes les personnes assurées. Veuillez donc vous inscrire à temps sur le portail « myCACEB ». Nous vous enverrons le certificat d'imposition de rente pour l'année 2025 au début de 2026 par voie postale, comme d'habitude.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle période de l'Avent.

Thomas Keller
Directeur de la CACEB

Nouveau rapport sur la durabilité

En tant qu’institution de prévoyance de droit public, la CACEB prend au sérieux sa responsabilité en matière de durabilité : l’engagement est désormais documenté dans le rapport sur la durabilité qui paraît chaque année.

En 2025 pour la première fois, la CACEB a publié un rapport sur la durabilité selon les recommandations de l’Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP. Il concerne l’exercice 2024 et, à l’avenir, il paraîtra chaque année, de façon à suivre de près les progrès réalisés.

En sa qualité d’institution de prévoyance de droit public, la CACEB soutient une politique d’entreprise durable, qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures. Elle respecte les directives et prescriptions légales et se conforme aux recommandations de l’Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP.

Un concept de durabilité englobant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a été intégré au règlement sur les placements de la CACEB : sept principes directeurs apportent la garantie que la fortune de la CACEB est gérée durablement. La CACEB exclut de l’univers des placements les entreprises qui ne respectent pas les prescriptions clairement définies. Cela concerne actuellement plus de 90 entreprises. Ces dernières

sont actives dans le domaine des armes controversées (bombes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes chimiques, biologiques et nucléaires), enfreignent les normes du Pacte mondial de l’ONU ou génèrent une grande partie de leur chiffre d’affaires avec des produits issus du charbon. Le Pacte mondial de l’ONU est une initiative d’engagement volontaire des Nations Unies qui invite les entreprises à axer leur activité commerciale sur les dix principes ESG universels.

En Suisse et sur le plan international, la CACEB encourage le dialogue avec les entreprises et exerce ses droits de vote dans le sens du développement durable. Elle soutient activement les principes du Pacte mondial de l’ONU.



Rapport sur la durabilité de la CACEB

www.caceb.ch



Dates de versement des rentes 2026

Mois	Date
Janvier	Vendredi 23 janvier 2026
Février	Mardi 24 février 2026
Mars	Mardi 24 mars 2026
Avril	Vendredi 24 avril 2026
Mai	Vendredi 22 mai 2026
Juin	Mercredi 24 juin 2026
Juillet	Vendredi 24 juillet 2026
Août	Lundi 24 août 2026
Septembre	Jeudi 24 septembre 2026
Octobre	Vendredi 23 octobre 2026
Novembre	Mardi 24 novembre 2026
Décembre	Vendredi 18 décembre 2026

Womanpower à la présidence de la CA

Pour la première fois depuis la création de la Commission administrative de la CACEB, sa présidence est entièrement entre des mains féminines depuis le 1^{er} août 2025 : dans l'interview, la présidente Esther Peyer et la vice-présidente Kerstin Windhövel s'expriment au sujet de leurs objectifs et des défis qui attendent la CACEB.

Mesdames Peyer et Windhövel, jamais encore deux femmes n'avaient été à la tête de la Commission administrative de la CACEB. Que cela suscite-t-il en vous ?

Esther Peyer (présidente CA) : La représentation des femmes dans la CA devrait être une évidence. Pour moi, la question du genre est toutefois de deux ordres : je préfère travailler dans des équipes présentant une mixité d'âge et de genre, car la diversité des approches et des points de vue enrichit la collaboration.

Kerstin Windhövel (vice-présidente) : J'en suis très heureuse ! La CACEB a un pourcentage de femmes de 74%. C'est bien que cela se reflète aussi à la présidence de la CA.

Qu'est-ce qui change ainsi pour la CACEB ?

Esther Peyer : Il y a toujours des roses fraîches dans la salle de réunions ! Non, soyons plus sérieux : avoir des femmes qui dirigent l'organe supérieur ne change rien. Ce sont les compétences, l'expérience et la personnalité des dirigeantes et dirigeants qui peuvent avoir des conséquences sur une entreprise. On pourrait néanmoins affirmer que, grâce à Kerstin et à moi-même, la diversité est un peu plus grande à la CACEB.

Kerstin Windhövel : J'avais suggéré, pour plaisanter, de changer la couleur du logo et d'opter pour le rose, mais cette idée a été accueillie de façon plutôt mitigée (éclat de rire). Même s'il y a deux femmes à la présidence, rien ne change : la CA prend les décisions en tant qu'organe. La présidente et la vice-présidente sont des « primus inter pares », ni plus ni moins.

Y a-t-il des qualités propres aux femmes dirigeantes que vous souhaiteriez apporter ?

Kerstin Windhövel : Quand je googlise « qualités des femmes dirigeantes », je trouve les termes empathie, sens de la communication et méthode de travail axée sur l'esprit d'équipe. Je veux apporter ces qualités, indépendamment du fait que je sois une femme. Les

décisions de la CA peuvent uniquement être prises en équipe. Tout processus décisionnel requiert une discussion franche et structurée sur le fond – et sans un certain sens de la communication, cela ne marche pas. Les décisions collectives reposent sur différentes perspectives, sur une analyse de fond approfondie et sur des responsabilités partagées. Cela nécessite aussi d'avoir de l'empathie. Aujourd'hui, la CA fonctionne exactement selon ce principe.

Esther Peyer : Je ne crois pas à un type de management typiquement féminin. Lors de mes 30 années d'activité professionnelle, j'ai à la fois eu affaire à des cheffes autoritaires et à des chefs participatifs. J'adhère à la théorie Y de l'humain selon McGregor. En encourageant l'autonomie et l'esprit d'initiative et en impliquant l'ensemble de l'équipe dans les processus décisionnels, le personnel est non seulement motivé, mais participe aussi activement à la réflexion. Au sein d'une organisation, il doit en outre être possible de faire des erreurs sans avoir peur des conséquences négatives. Les responsables peuvent favoriser une culture positive de l'erreur en donnant l'exemple et en se montrant ouverts face à leurs propres erreurs.

Comment avez-vous vécu vos débuts à la tête de « l'organe de surveillance » ?

Esther Peyer : La première phase a été intense, avec beaucoup de séances et d'entretiens, et cela coïncidait avec le début de la nouvelle année scolaire. Néanmoins, ce mandat me procure beaucoup de plaisir. Je me sens soutenue et respectée, tant par la direction et les membres du personnel de la CACEB que par Kerstin et mes collègues de la Commission administrative.

Kerstin Windhövel : J'ai de la peine avec le terme « organe de surveillance ». Une Commission administrative assume des tâches dirigeantes stratégiques. La surveillance n'est qu'une petite partie. Mes débuts à la présidence se sont passés comme prévu. Puis subitement, les rendez-vous CACEB se sont multipliés dans mon agenda.



Nouveaux visages à la tête de la Commission administrative : Esther Peyer (présidente, à droite) et Kerstin Windhövel (vice-présidente).

Quelles sont les principales tâches dont vous vous occupez ?

Esther Peyer : La durabilité est un sujet central. Pour 2024, nous avons pu publier pour la première fois un rapport sur la durabilité, que nous voulons développer continuellement afin de nous conformer aux exigences croissantes. La transformation numérique est une autre priorité. Le portail myCACEB a été introduit durant l'été. Il offre la possibilité aux personnes assurées d'apporter des changements directement en ligne, de s'informer de façon exhaustive sur leur prévoyance et de simuler différents scénarios. La vérification et la mise à jour des règlements constituent un autre thème central permanent.

Kerstin Windhövel : En parallèle, je considère que notre principale tâche est et restera de faire évoluer le taux de couverture vers une future capitalisation complète. Au cours de ces dernières années, nous avons beaucoup travaillé pour que la CACEB puisse reposer sur des bases solides.

La CA est composée de façon paritaire par des représentantes et représentants des employeurs ainsi que du personnel salarié. N'y a-t-il pas de luttes intestines ?

Esther Peyer : Pas du tout. Nous poursuivons toutes et tous le même objectif prioritaire : préserver et améliorer la solidité de notre caisse de pension, qui garantit aux enseignantes et enseignants assurés une sécurité financière éprouvée. La collaboration au sein de la CA et avec la direction est toujours très constructive. Elle nous permet d'élaborer ensemble des solutions durables pour nos personnes assurées.

Kerstin Windhövel : Depuis 2017, je n'ai assisté à aucune lutte intestine au sein de la CACEB. Quand je regarde ce qui se passe ailleurs en tant que conseillère en caisses de pension, je peux affirmer que cela est tout sauf une évidence. À la CACEB, tant le bien de la caisse que son fonctionnement durable et efficace sont une préoccupation centrale. Bien entendu, les

avis peuvent varier au sujet de ce mode de fonctionnement, auquel cas nous discutons ensemble des différents points de vue en présence. L'objectif à long terme reste le même pour nous toutes et tous : faire reposer la CACEB sur des bases solides.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés pour votre mandat ?

Esther Peyer : Notre principal objectif est d'atteindre la capitalisation complète de notre caisse de pension plus vite que prévu initialement. Ainsi, les cotisations de financement du personnel enseignant disparaîtraient. J'espère beaucoup qu'aucun événement inattendu ne viendra nous jouer un tour, comme les turbulences sur les marchés financiers ou la politique en matière de droits de douane des États-Unis.

La Commission administrative

Présidente, représentante du personnel salarié

Esther Peyer, enseignante en branches économiques, présidente CA à titre accessoire (env. 20%)

Autres représentants du personnel salarié

Manuel Jacot, directeur d'école
Ernst Meer, enseignant en économie et en droit
Christian Robert, maître secondaire

Vice-présidente, représentante des employeurs

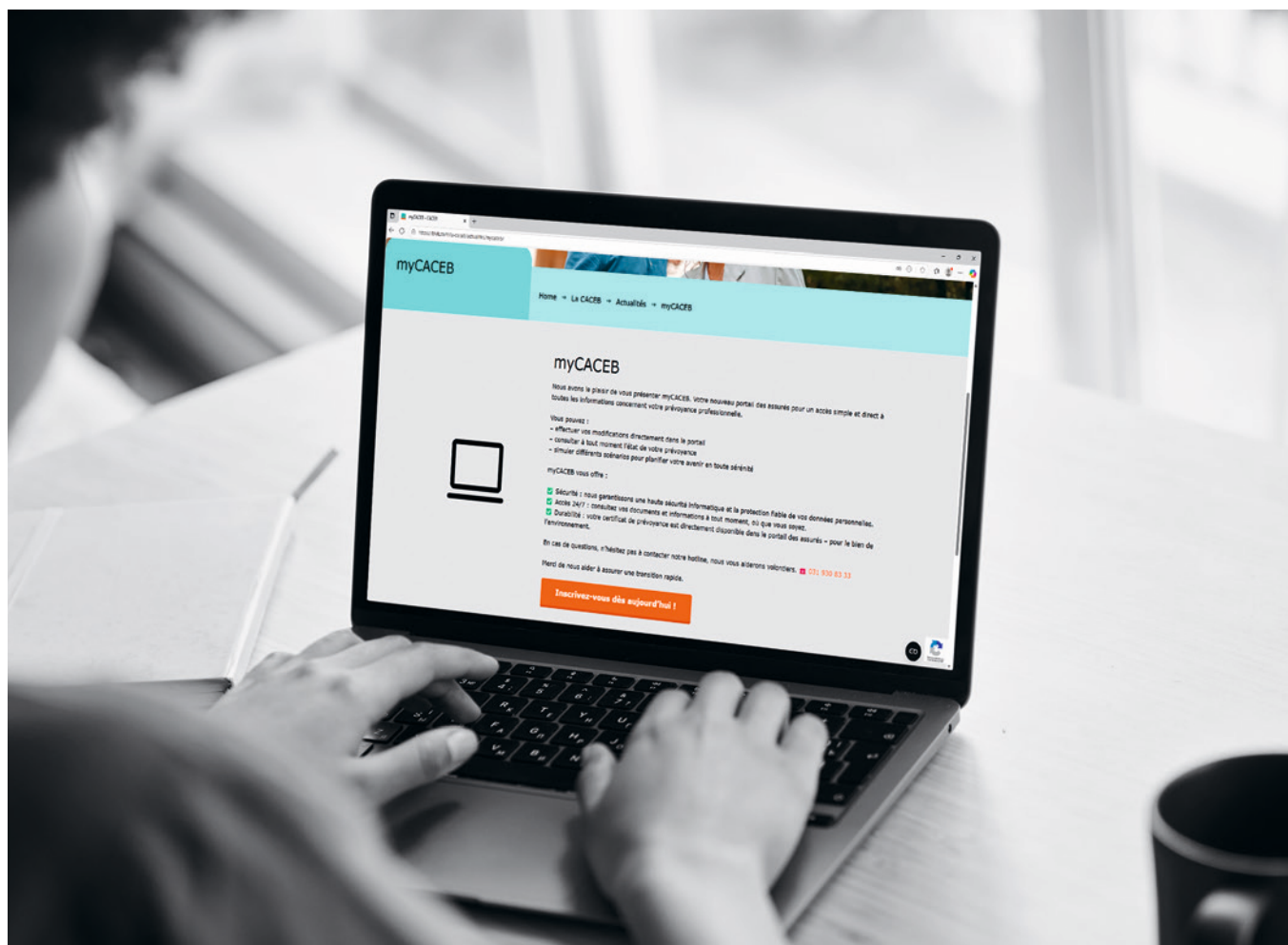
P^r Kerstin Windhövel, D^r rer. pol., professeure à la Haute École spécialisée Kalaidos, directrice d'une société de conseil pour les caisses de pension, divers mandats administratifs auprès de caisses de pension

Autres représentants des employeurs

Stefan Christen, administrateur des finances de la ville de Thoun
Hansjörg Gurtner, dipl. féd. gérant de caisses de pension
Dieter Stohler, juriste, lic. en droit

Portail des personnes assurées « myCACEB » : s'enregistrer maintenant

« myCACEB » pour les personnes assurées et les bénéficiaires de rente est en service depuis le 22 juillet 2025. N'oubliez pas de vous enregistrer sans attendre.



La transformation numérique a une importance stratégique pour la CACEB. Notre correspondance à partir de la fin 2027 sera donc exclusivement assurée via le portail « myCACEB ». L'envoi du certificat de prévoyance se fera au format numérique dès 2026. Le portail pour les personnes assurées offre moult avantages : un accès direct à ses données d'assurance est possible à tout moment, et des simulations peuvent être effectuées à toute heure du jour et de la nuit ainsi que le week-end.

Enregistrement obligatoire

Ce qu'il faut savoir : l'onboarding est obligatoire pour toutes les personnes assurées actives. L'onboarding pour les personnes bénéficiant d'une rente est prévu pour 2026. Pour celles-là, l'enregistrement sera tou-

tefois facultatif et ne deviendra jamais obligatoire à l'avenir.

Changement de plan d'épargne sur le portail

Les personnes assurées actives peuvent effectuer elles-mêmes un changement de plan d'épargne sur le portail. Un outil de simulation permet de comparer les plans d'épargne, puis les personnes qui le souhaitent peuvent directement effectuer une mutation.

Processus de « rachat » à venir

Pour le rachat dans la caisse de pension, une solution numérique est également élaborée sur le portail « myCACEB ». Elle se trouve en phase finale de développement, et ce service pourra être proposé courant 2026.

Comment la CACEB investit dans l'immobilier à l'étranger

Selon la répartition de la fortune stratégique, il faut investir 5% du capital placé de la CACEB dans le domaine «Immobilier étranger». Les investissements dans l'Immobilier Global permettent de mieux répartir les risques et comportent d'autres avantages. Face à de tels placements, il se pose toutefois toujours la question de l'univers d'investissement disponible et du mode d'exécution.

Pour cette raison, la CACEB a mis sur pied en 2022 avec l'UBS un nouveau mandat immobilier à l'étranger appelé Yukon. Son objectif est de développer un portefeuille très diversifié d'un volume global de CHF 300 millions. Sur l'ensemble du cycle, un rendement net de 4% par année est donc visé grâce à des investissements dans des fonds immobiliers mondiaux non cotés.

Au 30 juin 2025, le mandat Yukon affichait une valeur vénale de CHF 249,2 millions (en excluant les liquidités et d'autres actifs). Au deuxième trimestre 2025, des fonds propres supplémentaires de CHF 50 millions ont été affectés pour étoffer encore le portefeuille et saisir des opportunités intéressantes sur le marché, conformément à la stratégie. Le mandat se concentre sur les investissements «Core» (portefeuille immobilier de qualité à des emplacements de premier ordre avec locataires solvables et baux de longue durée) et les investissements «Core+» (objets avec risque et potentiel de développement légèrement supérieurs, p. ex. à de bons emplacements de second choix). En ce qui concerne les critères de durabilité de la CACEB, le mandat est exécuté selon l'indice GRESB, le principal classement mondial de référence pour la durabilité des actifs immobiliers.

Les placements CACEB profitent du marché des actions

Les tensions géopolitiques et les mesures protectionnistes ont considérablement marqué l'environnement de marché durant les deuxième et troisième semestres de l'année de placements 2025. Après le très symbolique «Liberation Day» d'avril, la Suisse est tombée sous le choc le jour de sa fête nationale, avec l'annonce par les États-Unis de droits de douane record de 39% sur les produits suisses. Ces mesures ont entraîné d'énormes bouleversements, notamment au niveau du commerce international.

Malgré ces défis, les marchés des actions ont affiché une reprise remarquable. Plus particulièrement, les valeurs technologiques états-uniennes ont bien progressé. En Europe et en Suisse, l'évolution a en revanche été plus retenue. Néanmoins, les actions suisses figurant dans le portefeuille de placements de la CACEB, avec un rendement de 8,24%, se sont avérées être la catégorie la plus performante. Les actions mondiales sont également restées dans le vert, mais leur rendement a été affecté par la faiblesse du dollar américain, qui a perdu plus de 12% de sa valeur depuis le début de l'année.

Le recul de l'inflation a permis aux banques centrales européennes de poursuivre les baisses de taux. En

Suisse, les taux d'intérêt sont parfois retombés dans le rouge. La Banque centrale américaine a attendu septembre pour réagir par une première baisse des taux, déclenchée par des données moins favorables concernant le marché de l'emploi. Les placements en obligations suisses ont évolué de façon légèrement positive, tandis que les titres étrangers ont été mis sous pression, notamment en raison de la force du franc suisse. Les actifs immobiliers ont continué de se montrer robustes. Les taux bas et la forte demande persistante de logements ont assuré des rendements stables. Après les actions suisses, les actifs immobiliers ont représenté la deuxième contribution au rendement (0,87%) par rapport au résultat global de la CACEB. La fortune de placement de la CACEB a augmenté durant l'année en cours, dépassant nettement la barre des CHF 9,5 milliards, et le rendement annuel cumulé s'est élevé à la fin du 3^e trimestre à 3,62%.

La situation reste difficile: les tensions géopolitiques et les tendances protectionnistes pourraient affecter les marchés financiers dans les prochaines semaines. Une grande diversification et une mise en œuvre proche de la stratégie définie restent décisives pour un rendement conforme au marché.

Vos contacts de l'équipe Prévoyance



Sélectionnez le thème souhaité sur notre site Internet et indiquez votre nom de famille – et vous obtiendrez le numéro de téléphone direct de votre conseillère personnelle ou votre conseiller personnel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire part de votre demande en remplissant un formulaire.

caceb.ch/contact

Heures d'ouverture /
renseignements téléphoniques

Du lundi au vendredi
8.00-12.00 heures
13.00-16.30 heures

caceb.ch